

Remarque : La demande de soumissions a été modifiée pour reporter la date de clôture. Voir la réponse à la question n° 11 b).

Question n° 9

- a) Veuillez définir le « gouvernement du Canada ». Est-ce qu'il comprend les sociétés d'État et les organisations indépendantes financées par le gouvernement? Par exemple, comprend-il les organisations inscrites sur <http://www.appointments-nominations.gc.ca/lstOrgs.asp?type-tyr=2&lang=fra>?
- b) Dans le barème de prix, les soumissionnaires doivent indiquer le tarif pour la rédaction et la révision. S'il y a plusieurs tarifs pour ces tâches, faut-il modifier le tableau et l'indiquer.
- c) Les échantillons de travaux de rédaction et de révision doivent-ils avoir été réalisés pour des clients du gouvernement du Canada?

Réponse n° 9

- a) « Gouvernement du Canada » s'entend des ministères, des organismes et des organisations qui figurent à <http://www.canada.ca/fr/gouv/min/index.html>.
- b) Les soumissionnaires doivent remplir le barème de prix tel qu'indiqué dans la demande de soumissions et tel que l'exige la CCSN aux fins d'évaluation des soumissions. Par conséquent, ils ne peuvent pas le modifier.
- c) Les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences du critère O5 qui ne précise pas de type de clients.

Question n° 10

- a) La CCSN est l'un de nos principaux clients du gouvernement du Canada. Pouvons-nous préparer notre lettre de recommandation de clients en utilisant comme échantillon un des projets de rédaction/révision que nous avons effectués pour la CCSN?
- b) Pouvons-nous envoyer des échantillons partiels d'un projet donné? Certains de nos échantillons sont très volumineux (des centaines de pages).
- c) Avons-nous besoin de fournir de trois à cinq échantillons par ressource ou pour l'ensemble des ressources?

Réponse n° 10

- a) Aux fins d'équité et d'intégrité pour tous les soumissionnaires, les références provenant de la CCSN ne seront pas acceptées pour répondre à cette exigence.
- b) Au moment d'envoyer des échantillons de travail conformément à l'exigence O5 dans le cas de documents dépassant 50 pages, les soumissionnaires peuvent présenter des chapitres ou des extraits représentant au moins 50 % du nombre de pages du document. Les soumissionnaires peuvent également inclure la table des matières pour indiquer la longueur et la structure logique du document.
- c) Les soumissionnaires doivent présenter de trois à cinq échantillons papier des meilleurs travaux de rédaction et de trois à cinq échantillons papier des meilleurs travaux d'édition au total.

Question n° 11

- a) Devons-nous joindre le curriculum vitæ des ressources supérieure, intermédiaire et subalterne à notre soumission? Pouvons-nous fournir les tarifs pour la ressource subalterne et omettre les curriculums vitæ?
- b) Votre client pourrait-il envisager de prolonger le délai pour soumissionner cette demande de propositions?

Réponse n° 11

- a) Le critère O3 exige que le soumissionnaire fournisse un curriculum vitæ pour chacune des ressources professionnelles d'édition à temps plein cernées au point O2 (soit au moins trois ressources professionnelles d'édition à temps plein). Si le réviseur travaille à temps plein, il faut fournir son curriculum vitæ, que le poste soit subalterne ou non.
- b) Oui, la CCSN a repoussé la date de clôture de la demande de soumissions au 22 mai 2015, à 14 h (HAE). Toutefois, la CCSN n'acceptera pas les demandes reçues cinq jours civils avant la date de clôture originale du 19 mai 2015 (c.-à-d. qu'elle n'acceptera plus de demandes après 16 h, le 14 mai 2015). La demande de soumissions a été modifiée en conséquence.

Question n° 12

Nous avons une question concernant la composante technique de la demande de soumissions pour le numéro d'invitation de la CCSN 87055-14-0359 – Services de rédaction et de révision anglaises. Nous regroupons actuellement tous nos documents de soumission qui seront envoyés à Ottawa par messenger, et nous nous demandons s'il est nécessaire d'inclure dans notre soumission quatre copies distinctes de trois à cinq échantillons papier de travail de rédaction, et de trois à cinq échantillons de travail de révision. Je pose la question parce que les soumissions d'échantillons papier constituent une composante de la soumission technique, dont quatre copies doivent être soumises. Veuillez préciser si chaque copie de la soumission technique doit comprendre son propre ensemble d'échantillons (étant donné que cela représente une immense quantité de papier), ou si nous pouvons simplement envoyer une copie de trois à cinq échantillons de travail de rédaction et de trois à cinq échantillons de travail de révision.

Réponse n° 12

Une copie papier de chacun des trois à cinq échantillons des travaux de rédaction **ET** une copie papier de chacun des trois à cinq échantillons des travaux d'édition est requise.

Question n° 13

Pour le critère O4, veuillez confirmer si ce sont les ressources du soumissionnaire qui doivent attester leurs connaissances et leur expérience relatives au *Canadian Style Guide*. Le critère mentionne le soumissionnaire, alors que ce sont ses ressources à temps plein qui effectuent le travail de rédaction et de révision.

Réponse n° 13

Pour rencontrer le critère O4, toutes les ressources de rédaction et de révision proposées par le soumissionnaire doivent fournir une déclaration attestant leurs connaissances et leur expérience relatives au *Canadian Style – A guide to Writing and Editing*.

Question n° 14

Pouvons-nous présenter une soumission en tant que coentreprise?

Réponse n° 14

Oui. Vous devez consulter « Instructions uniformisées – Biens ou services – Besoins concurrentiels (2003) » de la partie 2 de la demande de soumissions.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/19>